



**COMMUNE DE  
RAEDERSHEIM**

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 AVRIL 2010**

Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Guebwiller

Nombre de Conseillers élus : **15**  
Conseillers en fonction : **15**  
Conseillers présents : **13**

**L'an deux mille dix, le vingt neuf avril à vingt heures trente,**

Le **CONSEIL MUNICIPAL** de RAEDERSHEIM était assemblé en séance extraordinaire après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire**

**PRESENTS :**

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves **LECONTE**, Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes et MM. Marie-Paule **THOMAS** Jean-Claude **BOETSCH**, Madeleine **WIEST**, Christiane **EHRET**, Christine **SCHMUCK**, Gilbert **WEISSER**, Gérard **CLADE**, Jean-Pierre **PELTIER**, Marie-Josée **METHENIER**, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS :**

a) **avec excuse** :

- ◆ M. Sylvain **DESSENNE**, qui n'a pas donné de procuration
- ◆ M. Jean-Michel **BEDOUET** qui a donné procuration de vote à M. le Maire

**SECRETAIRE** :

Mme Annabelle **PAGNACCO**, Secrétaire de Mairie.

## **TABLE DES MATIERES**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation des procès verbaux en date des 22 mars et 29 mars 2010.
3. Création d'un quartier cinéraire dans le cimetière.
4. Aménagement de Forêt – Coupe de bois.
5. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et souhaite la bienvenue à l'auditeur et à l'ensemble des membres présents.

## 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

L'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance pour rédiger le compte-rendu du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité des membres présents (dont 1 procuration)** de désigner Madame Annabelle PAGNACCO, Secrétaire de séance.

## 2 APPROBATION DES PROCES VERBAUX EN DATE DES 22 MARS ET 29 MARS 2010

Le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité des membres présents (dont 1 procuration)** le procès verbal de la séance du 22 mars 2010.

Le procès verbal du 29 mars 2010 est **adopté par 13 voix (dont 1 procuration) et 1 abstention (M. BOETSCH)**

## 3. CREATION D'UN QUARTIER CINERAIRE DANS LE CIMETIERE

Suite à quelques demandes émanant des administrés, il est proposé au Conseil Municipal de réserver un espace à l'entrée du cimetière pour la création d'un quartier cinéraire.

Son utilisation sera possible dans le cadre d'une concession et du règlement correspondant au financement de cet équipement. Cet espace sera donc réservée pour des tombes de 80cm de largeur et 1m de longueur.

Il est proposé au Conseil Municipal de définir le tarif des concessions comme suit :

- ◆ 25 € pour 15 ans
- ◆ 50 € pour 30 ans

Le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité des membres présents (dont 1 procuration)** la création d'un quartier cinéraire dans le cimetière ainsi que le tarif des concessions.

#### 4. AMENAGEMENT DE FORET – COUPE DE BOIS.

Après une réunion, le mardi 30 mars en forêt, il a été décidé de confier le projet « aménagement de la rivière le long du Rimbach » au Syndicat Mixte des Cours d'Eau de la Région Sultz-Rouffach.

En effet, la Commune adhère au Syndicat depuis juillet 2009 et dans ce cadre là, le syndicat prendra en charge les opérations suivantes en forêt, section AA, parcelles cadastrale 1 et 168 canton EGTE :

- ◆ coupe de récolte en 2010 de bois murs et dépérissant par bouquet,
- ◆ plantation en 2010 d'essences autochtones en renouvellement.

Les parcelles sont classées «espace boisé classé » au titre de l'article L130 du Code de l'urbanisme, plan d'occupation des sols validé en date du 15 janvier 1993.

Le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité des membres présents (dont 1 procuration)** l'Aménagement de Forêt – coupe de bois.

#### 5. DIVERS.

- ◆ Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'acquisition d'un broyeur.
- ◆ Le Conseil Municipal se prononce favorablement quant à un secours à une famille de Raedersheim. Le montant alloué sera de 200 €.
- ◆ Un conteneur de collecte de vêtement, cuirs, linge de maison et chaussures sera mis en place par la Société « Le Relais ». Cette société collecte, trie et revalorise le textile. Le conteneur sera mis en place près de la Mairie.
- ◆ Pour information le coût du déneigement pour 2009 s'élève à 1463,90 € hors salage.
- ◆ La cérémonie de la libération se tiendra le Vendredi 7 mai à 19h00.
- ◆ La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 27 mai 2010.
- ◆ M. LECONTE remercie les participants et les organisateurs pour l'exposition des artistes de Raedersheim des 24 et 25 avril 2010.
- ◆ M. PELTIER informe le Conseil Municipal du montant de la quête contre le cancer : 3446,89 €

*M. le Maire clos la séance à 22h45.*

<b>NOM</b>	<b>PRENOMS</b>	<b>SIGNATURE</b>
REYMANN	Jean-Marie	
BEREUTER	Jean-Paul	
LECONTE	Yves	
DUBICH	Alphonse	
EHRET	Christiane	
THOMAS	Marie-Paule	
BOETSCH	Jean-Claude	
DESSENNE	Sylvain	<b>Absent</b>
BEDOUET	Jean-Michel	<b>Absent (procuration à M. le Maire)</b>
WEISSER	Gilbert	
WIEST	Madeleine	
SCHMUCK	Christine	
PELTIER	Jean-Pierre	
METHENIER	Marie-Josée	
CLADE	Gérard	